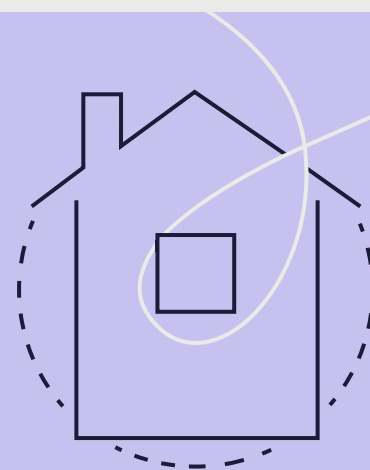


Pistes d'action pour favoriser un logement étudiant abordable



Pour les directions et les gestionnaires d'établissements

- Poursuivre le dialogue avec les gouvernements municipal, provincial et fédéral pour mettre en place une **stratégie structurante de financement de logement social étudiant** (UEQ, 2020), principalement de nouvelles résidences étudiantes (UTILE, 2022b).
- Favoriser la création de **partenariats pour la construction de logements étudiants abordables** avec des partenaires à but non lucratif (Mowreader, 2023b).
- Plaider pour l'**exemption de taxes foncières** accordée pour la construction des résidences pour les cégeps en plus des universités, notamment en région.
- Encourager un meilleur dialogue entre les services de recrutement international et les services à la vie étudiante afin d'**arrimer les stratégies de recrutement aux réalités du marché local du logement** (Brunet, 2022).

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur

- Considérer les **coûts réels des loyers**, entre autres, en ciblant un taux d'effort plutôt qu'un montant d'aide fixe (UEQ, 2020).
- Augmenter de manière significative les **dépenses admises liées au logement** dans l'aide financière aux études.